

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance et famille de Robertville Inc	Numéro de permis 2008425	Date d'inspection Le 04 février 2025	
Nom de l'établissement À petit pas dans mon école		Numéro de téléphone (506) 542-2453	
Adresse 1341 chemin Robertville Robertville NB E8K 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	07 févr. 2025	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Visite en matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue</li> <li>-Pendant la visite le ratio enfant-personnel est maintenu et respecté dans les groupes d'enfant homogène et hétérogène.</li> <li>-Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, elles se mettent au niveau des enfants, leur apportent du support et de l'écoute dans l'accomplissement de leurs projets.</li> <li>-Le matériel et équipement offert aux enfants dans l'aire de jeu intérieur est sécuritaire, propre, en bon état et adapté au niveau du développement des enfants</li> <li>-Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur est facilement accessible sur des étagères basses et ouvertes. La quantité du matériel proposé est suffisante et variée pour tous les enfants présents.</li> <li>-Plusieurs projets en collaboration avec le district scolaire "À la découverte de la communauté" sont à venir au courant de l'hivers et au printemps à la garderie</li> <li>-Les produits nettoyants et toxiques sont barrés sous clé et hors de portée des enfants</li> <li>-Le dîner ainsi que la collation sont servis aux enfants à des heures reconnues.</li> <li>-Le temps désigné aux siestes est adapté et répond aux besoins des enfants</li> <li>-Lorsque la météo le permet, deux périodes de jeux extérieurs sont présentes durant la journée</li> <li>-Du matériel polyvalent est de plus en plus présent dans un des locaux, les propositions faites aux enfants sont accessibles et variées.</li> <li>-Une vérification de dossier criminel se retrouve dans le dossier d'une nouvelle employée, le secteur vulnérable est manquant. Cette employée a quitté les lieux pour aller chercher le document requis. Lorsque la vérification du secteur vulnérable sera en la possession de la directrice une copie sera envoyé par courriel à la mentore.</li> </ul>
--

Commentaires généraux

Observations : À mon arrivée les enfants sont en période de jeux libres, ils ont transitionné à la collation pour ensuite aller jouer dehors. Une fois entré le changement de couche a été fait pour les petits et ensuite les mains ont été lavés pour se préparer au dîner. Les tout petits ont transitionné lentement vers la sieste et les enfants de 3-4ans en période de jeux calmes et libres.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 février 2025

Date

original signé par

Hélène Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 février 2025

Date